


Ile de Nantes (Nantes – France)

Description du projet	<p>Le projet de l'île de Nantes est un projet de renouvellement urbain visant à transformer ce territoire composite en un véritable coeur d'agglomération en y développant toutes les fonctions urbaines de centralité : habitat, activités économiques, commerces, transports collectifs, équipements sociaux et culturels, équipements de loisirs...</p> <p>Le projet prévoit la requalification ou la création de près de 150 ha d'espaces publics et la réalisation d'environ 1 000 000 de m2 de SHON de constructions nouvelles sur l'ensemble de l'île de Nantes. À terme (fins des travaux prévue pour 2023), plus de 7 000 logements supplémentaires seront réalisés, de nouvelles activités économiques (bureaux, commerces, production) seront accueillies sur plus de 350 000 m2 de SHON, tandis que 150 000 m2 d'équipements publics sont créés.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Energie : solaire thermique et photovoltaïque, réseau de chauffage au bois. - Eau : toits végétalisés, bassins avec plantes filtrantes pour le traitement de l'eau de pluie. - Transports : priorité aux piétons et aux vélos, mise en place de stations d'autopartage, des ligne de transports publics traversent le quartier en site propre. - Economie : création de 15000 emplois dans les nouveaux commerces, centres technologiques et de loisirs. - Social : 25% des logements seront à loyer modéré. 
Financement	<ul style="list-style-type: none"> - L'Union européenne soutient le projet à hauteur de 5,7 millions d'euros par le programme Concerto Act2. - La SAMOA (Société d'Aménagement de la Métropole Ouest-Atlantique) pilote le projet. Ses actionnaires sont Nantes Métropole, la Ville de Nantes, le Conseil Général de Loire Atlantique, la Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire, les CCI de Nantes et de Saint Nazaire, le Port autonome de Nantes-Saint Nazaire, la Caisse des dépôts et consignations et six banques.
Partenaires & Rôles	<p>La réalisation de ce projet de renouvellement urbain pour lequel les actions et programmes sont variés fait appel à différents acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La SAMOA (Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique) pilote le projet de réaménagement dans son ensemble. - La plupart des actions définies dans l'Agenda 21 développé par Nantes Métropole et la Ville de Nantes trouvent une application dans le projet de l'île de Nantes. - Le programme européen Concerto Act2, qui vise à développer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables à l'image du quartier Kronsberg (Hanovre), soutient certaines opérations pilotes (pépinière d'entreprises du secteur de l'éco-construction, centrale photovoltaïque (1500 m² de panneaux), rénovations d'immeubles de logements (opération pilotée par la Ville de Nantes dans le cadre de l'OPATB), intervention dans des programmes immobiliers privés neufs avec pour cible la HPE, le non recours à la climatisation active, l'utilisation des énergies renouvelables et l'extension du réseau de chaleur issue de l'incinération des déchets.) - ADEME Pays de la Loire
Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> - Site de l'île de Nantes: http://www.iledenantes.com/fr/ - Site de Nantes Métropole : http://www.nantesmetropole.fr/ - Site du Programme Concerto Act 2 : http://www.concerto-act2.eu/ - Site de la Ville de Nantes : http://www.nantes.fr/ - La Revue Durable, numéro 28 (février – mars – avril 2008)
Contact	Vincent Huré, Nantes Métropole: vincent.hure@nantesmetropole.fr